

La Miséricorde dans notre être de Vincentien

Monsieur Vincent apôtre de la Miséricorde

Bernard Koch, C.M.

Situation

La dévotion à la Miséricorde divine n'est pas une idée nouvelle, elle est dans la droite ligne d'un des nombreux courants de la Révélation, dans la Bible, dans le grand fleuve de l'histoire de l'Église, chez les Pères, les théologiens et les auteurs spirituels. Voici donc un préambule pour situer ce thème de la Miséricorde Divine

C'est une des caractéristiques essentielles de Dieu, « Dieu de miséricorde et de pitié », Psaume 86 (85), 15, et autres.

Il y a deux mots en hébreux, 'Rahamim', qui signifie plus proprement Miséricorde, et bien plus souvent 'Hésed', qui signifie Miséricorde, mais aussi Amour en général, qui reste insuffisant car la 'Hésed' est un sentiment quasi viscéral qui pousse à aimer, aider, secourir, du fond du cœur. Cela dépasse les mots pardon et compassion, la Bible emploie 25 fois le mot entrailles, viscera, et nous disons encore que nous sommes « pris au ventre ».

Le mot Charité avait aussi ce sens, il a été restreint à l'usage caritatif.

La Miséricorde va jusqu'à se sacrifier, s'il faut, pour sauver d'un danger même quelqu'un qui nous a fait du mal, et ce fut l'œuvre par excellence de Notre-Seigneur Jésus-Christ, annoncée par Isaïe, 53, 1, « il a été blessé à cause de nos péchés », fortement mise en relief par Saint Paul comme par l'auteur de l'Épître aux Hébreux et d'autres au long des siècles.

L'allemand n'a pas de mot pour Charité, mais il a Miséricorde.

Notons d'abord que dans l'Ancien Testament et un peu dans le Nouveau, dans la bouche même de Notre-Seigneur, Dieu ne fait pas toujours miséricorde.

Dieu fait miséricorde à ceux qui se repentent, qui la lui demandent et l'acceptent, à ceux qui font miséricorde, Saint Matthieu, 5, 7, c'est la cinquième Béatitude.

Par contre il ne peut pas imposer miséricorde aux endurcis, cela va jusqu'à la parole qui clôt le jugement au retour du Christ, « allez maudits au feu éternel », Saint Matthieu, 25, 41, 45-46. Ce n'est pas qu'il refuse la miséricorde, mais il ne peut l'accorder qu'à ceux qui désirent la recevoir ; c'est tout le problème de la Toute-Puissance de Dieu et du libre arbitre des hommes.

D'autre part, quelques phrases ont troublé bien des gens au cours des siècles. Ainsi à l'Horeb, dans l'épisode qui suit le Veau d'Or et le pardon demandé à Dieu par Moïse ; le Seigneur lui répond : « tu as trouvé grâce devant moi, je te connais par ton nom » et Moïse lui demande de lui montrer sa gloire. Dieu lui répond : « je te montrerai tout bien et je ferai miséricorde à qui j'aurai voulu et je serai clément à qui il m'aura plu », Exode, 33 19.

Cette sentence est reprise par Saint Paul, dans son Épître aux Romains, 9, 12-14. Il vient de rappeler les promesses de Dieu à Abraham, puis le choix de Jacob au lieu d'Ésaü, en citant Malachie, 1, 2, 3 : « J'ai aimé Jacob et j'ai haï Ésaü ». Il continue : « que dirons-nous ? Y a-t-il de l'injustice en Dieu ? Que non. Dieu dit à Moïse : « je ferai miséricorde à qui je fais miséricorde, j'aurai compassion de qui j'ai compassion. Ce n'est donc affaire de vouloir ni de courir, mais de Dieu faisant miséricorde », Romains, 9, 15-16.

Retenons que Dieu ne refuse jamais sa miséricorde à qui l'attend et la demande, mais n'y est pas obligé, c'est Lui qui décide ; simplement il appelle chacun à une place et un rôle propre, où il reçoit les miséricordes, les grâces, appropriées. Nous pouvons faire confiance à notre Dieu Père des miséricordes, tout en sachant que nous n'avons nul pouvoir sur Lui.

« Miséricorde » contient deux mots : « misère » et « cœur », cœur ouvert à la misère, à celui qui souffre dans son corps ou dans son âme, douleur ou chagrin, ou qui dévie dans son comportement et demande pardon. Plus largement, la miséricorde, spécialement celle de Dieu, s'exerce primordialement sur ceux qui normalement ne méritent pas l'amour.

Il a un terme voisin, “ compassion ” ; le fait de “ souffrir avec ”.

Ce mot est enfin lié à un mot encore plus concret : “ les entrailles ”.

Un bel exemple en est donné dans la parabole du fils prodigue, Luc, 15, 20 et 31. Pour ce cadet qui revient le père est plein de miséricorde, l'original grec écrit « il est pris aux entrailles », dommage que les traductions ne le mettent pas, pudeur mal placée !

La Miséricorde est le propre de Dieu, comme l'Amour et la Charité, et la Miséricorde fondamentale fut exercée par le Fils de Dieu incarné en Jésus jusqu'à la Croix, Dieu seul fait vraiment miséricorde, ceux qui font les œuvres de miséricorde et ceux qui supplient Dieu de faire miséricorde aux pécheurs et aux pauvres ne sont pas les auteurs, ils ne sont que ses instruments, mais ils le sont réellement.

Concluons en disant que Dieu peut tout faire mais ne veut pas le faire sans nous.

Cet aspect viscéral est marqué chez plusieurs saints, Saint BERNARD DE CLAIRVAUX, 1090/1091-1153, a beaucoup médité sur les plaies de Jésus. Il nous montre, dans son *Sermon 61 sur le Cantique des Cantiques*, que les plaies de Jésus sont la garantie de sa miséricorde¹.

« Le secret de son cœur se voit par les ouvertures de son corps, on y voit le grand mystère de sa bonté infinie, les entrailles de la miséricorde de notre Dieu par laquelle ce soleil levant nous est venu visiter du ciel. Pourquoi ses entrailles ne se verraient-elles pas par ses plaies ? »

C'est à la Croix que s'est accomplie la Miséricorde du Père, par le corps et le sang de son Fils, qui l'a déclaré à la Cène : « ceci est mon Corps, livré pour vous », « ceci est la coupe de mon sang qui sera versé pour vous » : c'est à la Messe que Jésus actualise sa grande œuvre de miséricorde ainsi que dans les autres sacrements.

Sainte CATHERINE DE SIENNE, 1347-1380, dans son *Dialogue*, a deux *Traité sur la Miséricorde*, aux chapitres 14 à 87, demander au Père Miséricorde pour l'Église, et Miséricorde pour le monde.

De nos jours Sainte Faustine Kowalska, 1905-1938, vécut en s'offrant à la Miséricorde de Dieu pour la conversion des pécheurs².

¹ Il y a beaucoup d'éditions, En plus du Migne Latin, qui reprend l'édition des Bénédictins, par Dom Jean Mabillon, il y a de nombreuses éditions, en latin, en français, et bilingues, et des deux sites : latin : http://www.binetti.ru/bernardus/pl182_index.shtml et français : <http://www.abbaye-saint-benoit.ch/saints/bernard/index.htm>

² Voir divers sites, dont http://fr.wikipedia.org/wiki/Faustine_Kowalska et http://www.misericordedivine.org/catechese/c_lheure.html

Venons-en à la pratique, dès les débuts de l'Église, dès les Actes des Apôtres et leurs Épîtres il y eut des œuvres de miséricorde, pour les pauvres, les malades, les veuves, les orphelins et les enfants abandonnés.

Il est temps d'arriver à Saint Vincent de Paul

Il a très souvent recours à la Miséricorde de Dieu, pour s'y confier ou lui confier ses correspondants, et pour s'extasier face aux grâces reçues de la Miséricorde divine.

Il écrit et dit presque à chaque instant : « par la miséricorde divine », « par la miséricorde de Dieu ». Tout ce qui se fait de bien et toutes les conversions et progrès dans la vie chrétienne sont « par la miséricorde divine ». Il en va de même chez ses correspondants et correspondantes, comme chez bien d'autres à cette époque.

Il contemplant la preuve et la source de la miséricorde divine, Jésus crucifié, jusque dans les détails de ses souffrances et recommandait de les méditer.

Il est sans doute utile, pour les personnes qui ne connaissent pas Saint Vincent, de présenter quelques épisodes de sa vie.

Né en Gascogne, près de Dax, en 1581, région qui se relevait difficilement des ravages des guerres de religion, dans une famille à la fois de cultivateurs du côté de son père et de notables du côté de sa mère, et bien chrétienne des deux côtés. Il ne pensait pas devenir prêtre ; sa famille l'a orienté vers la cléricature simplement pour qu'il puisse bénéficier d'un revenu d'Église, pour lesquels il suffit d'être tonsuré. C'est un de ses protecteurs qui l'a incité à aller jusqu'à la prêtrise. Son but restait encore de trouver des revenus pour aider ses parents et ses 5 frères et sœurs.

Ordonné à 19 ans, en 1600, il continua à chercher des revenus en divers endroits, présentés par les biographies.

Retrouvons le à Rome, vers l'automne 1607, d'où il reçut en octobre 1608 une mission pour Henri IV. Il se trouva ainsi à Paris, qu'il ne quittera plus comme port d'attache, mais ses relations le firent aboutir en fin de 1613 comme aumônier chez le Général des Galères de France, tout en gardant son logement à Paris. Il s'adonna au ministère dans les paroisses des domaines de ces grands seigneurs, et d'une manière organisée à partir du 25 janvier 1617, y ajoutant les fondations successives de Confréries de Charité à partir du mois d'août 1617.

Sa vie s'est poursuivie jusqu'à la fin dans les œuvres de miséricorde, au service spirituel et corporel des pauvres de toute sorte, y compris des galériens, et avec les Filles de la Charité à partir de 1633. À partir de 1638 il prit en charge les Enfants trouvés, tout en s'occupant de la formation des futurs prêtres et du soutien intellectuel et spirituel des prêtres.

À partir de 1635, les guerres en Lorraine puis en Picardie le poussèrent à porter secours aux populations mises dans la misère durant 25 ans.

Obsédé par l'état des esclaves, des musulmans en Afrique du Nord, il put envoyer les missionnaires à Tunis et à Alger à partir de 1645.

Partout se trouvent des gens dans la misère matérielle et la misère spirituelle, à soutenir et convertir, deux formules : « service spirituel et corporel », et « par paroles et par œuvres. »

Voyons d'abord l'exercice de la miséricorde de la part de Dieu pour nous, puis de nous pour autrui, ou d'autrui pour nous, ce qui nous invite à supplier la miséricorde de Dieu pour les pécheurs, y compris nous.

I- Miséricorde de Dieu pour nous

Dieu nous montre sa miséricorde en nous soutenant dans les efforts et les moments difficiles, nos progrès viennent de lui, pas de nos seules forces. Nous l'avons vu, Monsieur Vincent répète : « par la miséricorde de Dieu. »

Le 9 octobre 1640 il écrit à Étienne Blatiron, Prêtre de la Mission³ :

« La perfection consiste en la persévérance invariable à l'acquisition des vertus et à l'avancement en elles. [...] Or le moyen de cela, Monsieur, est la continuelle reconnaissance des miséricordes et bontés de Dieu sur nous, avec la continuelle ou fréquente appréhension de s'en rendre indigne et de déchoir d'être fidèle à ses petits exercices ».

La miséricorde de Dieu s'exerce d'abord face à nos péchés :

Vincent se dit toujours grand pécheur, bien loin de la perfection, et il demande à ses confrères d'implorer la miséricorde de Dieu pour lui.

³ SV, II, 129.

Voici un de ces nombreux passages, le 3 février 1641, écrivant à Louis Lebreton, à Rome⁴ :

« La compagnie s'augmente en nombre et en vertu, par la miséricorde de Dieu, à ce que chacun reconnaît et qu'il m'a paru dans les visites ».

« Il n'y a que moi misérable qui va me chargeant de nouvelles iniquités et abominations. O Monsieur, que Dieu est miséricordieux de me supporter avec tant de patience et de longanimité, et que je suis chétif et misérable d'abuser si fort de ses miséricordes ! »

Saint Jean nous montrait déjà l'amplitude de la miséricorde de Dieu, dans sa Première Épître, 3, 20 : « si notre cœur nous accuse Dieu est plus grand que notre cœur. »

Vincent lui fait écho au moins à deux reprises.

D'abord à propos de lui-même, de ses distractions dans ses oraisons, préoccupé par bien des affaires ; il l'explique à Louise de Marillac, en septembre 1642⁵ :

« J'ai été embarrassé en affaires toute cette matinée, sans pouvoir faire qu'un peu d'oraison et avec beaucoup de distractions. Cela pourtant ne me décourage pas, parce que je mets ma confiance en Dieu, et non pas, certes, en ma préparation, ni en toutes mes industries ; et je vous souhaite de tout mon cœur le même, puisque le trône de la bonté et des miséricordes de Dieu est établi sur le fondement de nos misères ».

« Confions-nous donc bien en sa bonté et nous ne serons jamais confondus, ainsi qu'il nous assure par sa parole ».

Trois ans après, il écrit la même chose sur le brouillon de ce qu'il propose comme prière à un Frère mourant qui repense sans doute avec crainte à ses péchés⁶ :

« Il est certain qu'un des plus grands honneurs et la plus grande gloire que vous êtes plus capable de lui rendre à présent, c'est d'espérer de toute l'étendue de votre cœur en sa bonté et en ses mérites infinis, nonobstant cette indignité et ces infidélités

⁴ SV, II, 154.

⁵ SV, II, 290.

⁶ SV, XI, 143-144.

commises par le passé, car le trône de sa miséricorde est la grandeur des fautes à pardonner ».

Ce n'est pas nouveau, Saint JÉRÔME déjà, vers 400, dans son *Commentaire sur Joël*, sur « Revenez à moi de tout votre cœur », au Bréviaire, 21^o Vendredi, a écrit ceci :

« Revenez au Seigneur votre Dieu que vos péchés précédents vous avaient rendu étranger, et ne désespérez pas du pardon à cause de la grandeur des péchés, car une grande miséricorde effacera les grands péchés ».

À l'opposé ou à côté des péchés, il y a

- d'un côté les exagérations d'activité ou de pénitence,
- d'un autre côté, il y a les limites de notre esprit, oublis, manques de compréhension des situations, ou de facilité pour trouver des solutions aux problèmes
- et les limites de notre corps, maladies, fatigues, vieillesse.

Le 4 août 1655 - il a trente ans d'expérience dans la Petite Compagnie, comme il l'appelle, il a toute une conférence sur ce sujet, les excès à éviter dans l'amour de Dieu⁷ :

« Il faut donner de la modération à ceux qui ont trop de ferveur, de crainte qu'ils n'excèdent, comme aussi exciter et réveiller un peu ceux qui n'en ont point du tout, qui ne font aucun acte, sous le prétexte de ne se pas incommoder. [221]

« Nous devons pourvoir aux nécessités de la nature, puisque Dieu nous y a rendus sujets, nous accommoder à son infirmité. Dieu le veut ainsi ; ... il connaît assez nos misères, il en a compassion et, par sa miséricorde, il supplée à nos défauts. Il faut traiter avec lui tout bonnement, ne nous mettre point tant en peine ; sa bonté, sa miséricorde rempliront ce qui nous fera défaut. [...] et dans la prière finale, 222 :

« O Sauveur, vous savez ce que mon cœur veut dire ; il s'adresse à vous, fontaine des miséricordes ; vous voyez ses desirs ; ah ! Ils ne tendent qu'à vous, ils n'aspirent qu'à vous, ils ne veulent que vous. »

Retenons cette belle louange à Dieu, fontaine des miséricordes.

⁷ SV, XI, 220-222.s

Que l'on soit grand pécheur ou non, l'amour de Dieu et le salut qu'il nous a mérité sont bien antérieurs à nos mérites, c'est Dieu qui en prend l'initiative, nous en avons des déclarations très nettes au long de la Bible, spécialement pour la vocation des prophètes, Isaïe, 44, 2, 25 ; 49,1, 5 ; Jérémie, 1, 5.

Il écrit à plusieurs reprises à Louise de Marillac pour la reconforter dans ses moments de crainte de ne pas être dans la bonne voie, retenons ceci, vers 1632 : « soyez pleine de confiance que vous êtes la chère fille de Notre-Seigneur, par sa miséricorde⁸ ».

« Enfant de Dieu par miséricorde », c'est la source de l'immense abandon de nous-mêmes, entièrement, à la Miséricorde de Dieu.

II- Miséricorde de nous pour autrui

Les œuvres de Miséricorde sont la grande œuvre de Monsieur Vincent et de ses disciples. Elles reposent sur trois vertus inséparables, charité, miséricorde, justice, l'une ne va pas sans l'autre.

Dieu qui est miséricorde a créé l'homme à son image et ressemblance, il s'ensuit que à l'image Dieu nous devons devenir « hommes de miséricorde », comme *l'Écclésiastique* ou *Siracide*, en 44, 10, présentait les anciens Pères depuis Hénoch jusqu'aux Prophètes : la Septante et la Vulgate énoncent « voici les hommes de miséricorde ». Saint Paul y exhorte les *Colossiens*, 3, 12, « revêtez-vous des entrailles de miséricorde », que la Bible de Jérusalem et Osty ont affadi en « sentiments de compassion », pourquoi avoir peur du mot « entrailles » ? Il est vrai que cela surprendrait les hommes d'aujourd'hui, le terme est passé d'usage, pour des mots moins percutants.

Notre époque, qui exhibe le corps sous tous les angles est devenue timorée dans le vocabulaire liturgique et biblique, alors que le mot entrailles court au long de la Bible, ce terme de miséricorde est bien plus évocateur que amour ou compassion ou pitié.

Pour en revenir à la pratique de la miséricorde, dont la prière et l'offrande font partie, écoutons Monsieur Vincent le 2 novembre 1656 dans un entretien avec ses confrères, les énumérations sont une vraie litanie, il est bon de la lire, les répétitions nous l'inculquent⁹ :

⁸ SV, I, 145.

⁹ SV, XI, 364.

« Ces bonnes filles [de la Charité] exercent la miséricorde, cette belle vertu de laquelle il est dit : « Le propre de Dieu est la miséricorde. » Nous autres, nous l'exerçons aussi et nous la devons exercer pendant toute notre vie : miséricorde corporelle, miséricorde spirituelle, miséricorde aux champs, dans les missions, en courant aux besoins de notre prochain ; miséricorde, quand nous sommes dans la maison, à l'égard des retraitants, à l'égard des pauvres, en leur enseignant les choses nécessaires à salut ; et tant d'autres occasions que Dieu nous présente ».

Il est bien conscient que nous ne sommes pas les auteurs de nos bonnes actions, « sans moi vous ne pouvez rien faire », a dit Jésus, en Saint Jean, 15, 5, nous ne sommes donc que les instruments de Dieu, mais c'est justement notre dignité d'être appelés de Dieu à être ses instruments.

Dieu montre sa miséricorde par l'action et la prière des chrétiens, mais il peut aussi la montrer par l'action des non chrétiens, plus ou moins consciemment, c'est le bénéficiaire qui en prend conscience. C'est ainsi que le premier texte qui nous reste de Saint Vincent, la première lettre où il explique comment il a pu s'évader de Tunis où il était esclave, avec le renégat son patron, nous apprend par qui Dieu lui a accordé cette miséricorde¹⁰ :

« Un renégat de Nice en Savoie m'acheta et m'en emmena en son temat, ainsi s'appelle le bien que l'on tient comme métayer du Grand Seigneur, car le peuple n'a rien ; tout est au sultan. [...] L'une des trois femmes qu'il avait, [...] naturellement turque, musulmane, servit d'instrument à l'immense miséricorde de Dieu pour retirer son mari de l'apostasie et le remettre au giron de l'Église, et me délivrer de mon esclavage ».

Saisissons-nous combien ce texte est percutant ? Une musulmane miséricordieuse est instrument de la miséricorde de Dieu !

Miséricorde ou justice ?

Saint Vincent de Paul, neveu d'un juriste, procureur du roi au Tribunal d'Instance de Dax, avait à la fois un grand sens de la justice et un grand sens des pauvres. Pour lui la miséricorde pour les pauvres et les malades n'est pas un simple bénévolat, c'est un devoir, non

¹⁰ SV, I, 9.

seulement de charité, mais de justice, il l'écrivit à Firmin Get, supérieur à Marseille, au service des galériens, le 8 mars 1658¹¹ :

« Je loue Dieu de la charité que la ville de Marseille exerce vers les pauvres dans la nécessité où ils se trouvent, et de l'assistance que vous avez procurée aux forçats dans l'occasion du froid et de l'indigence. Dieu vous fera grâce, Monsieur, [...] d'estimer qu'en les secourant nous faisons justice et non pas miséricorde ! Ce sont nos frères, que Dieu nous commande d'assister ».

Comment concilier miséricorde et justice ? En 1638 Louise de Marillac était confrontée au cas d'une Sœur dure, intraitable, hésitant entre la garder, ce que demande la miséricorde, ou la renvoyer, ce que demande la justice ; Vincent lui écrit¹² :

« Jeanne, Fille de Charité de la paroisse Saint Laurent, a fait beaucoup de fautes, pour lesquelles Monsieur le curé, les officières et M. de Vincy ont jugé aujourd'hui qu'il la faut changer. Je vous supplie, Mademoiselle, de nous en envoyer une autre qui ait l'esprit plus doux et accommodant. [...] je pense qu'il faudra néanmoins la reprendre pour l'Hôtel-Dieu ou ailleurs, afin que la justice soit accompagnée de miséricorde ».

La miséricorde ne va pas sans justice, et la justice ne va pas sans miséricorde, sinon, elles ne sont vraies ni l'une ni l'autre.

Les œuvres de Miséricorde sont de deux sortes,

Selon le but des diverses Confréries ou Associations : secours matériels, secours spirituels.

1. Le service des corps,

Les œuvres de miséricorde rencontrent bien des obstacles, en particulier, dans les régions pauvres et affligées par le mauvais temps ou les épidémies comme dans les périodes de guerres ou de révolutions, les manques de subsides, ce qui fut fréquent pour Saint Vincent et toute son époque.

Bernard Codoing, supérieur des Prêtres de la Mission à Annecy, demandait à Monsieur Vincent des dons d'intentions de Messes pour subvenir aux besoins des populations bien pauvres des montagnes autour d'Annecy. Le 26 juillet 1640 Monsieur Vincent lui répond¹³ :

¹¹ SV, VII, 98.

¹² SV, I, 458.

¹³ SV, II, 78-79

« Je n’y vois point de moyen, la misère du siècle refroidit bien les aumônes et les rétributions des messes à Paris aussi ».

Secourir est une bonne chose, mais faisons attention à la manière de le faire, Il faudrait lire toute sa conférence du 6 août 1656 aux missionnaires, Sur l’esprit de miséricorde. Vincent a une formule qui anticipe ce que le XX^e siècle appellera l’empathie¹⁴ :

« **Quand nous allons voir les pauvres, nous devons entrer dans leurs sentiments pour souffrir avec eux**, et nous mettre dans les dispositions de ce grand apôtre [saint Paul], qui disait « je me suis fait tout à tous » (1 *Corinthiens* 9, 22), en sorte que ce ne soit point sur nous que tombe la plainte qu’a faite autrefois Notre-Seigneur par un prophète annonçant la Passion : « j’ai attendu quelqu’un qui compatirait à mes souffrances, et il n’y en a pas eu », Psaume 68 [69], 21.

« Pour cela, il faut tâcher d’attendrir nos cœurs [...] et prier Dieu qu’il nous donne le véritable esprit de miséricorde, qui est le propre esprit de Dieu ; car **comme dit l’Église, c’est le propre de Dieu de faire miséricorde et d’en donner l’esprit** [*dans l’Oraison des Litanies des Saints*] ».

« Soyons donc miséricordieux, mes frères, et exerçons la miséricorde envers tous, en sorte que nous ne trouvions plus jamais un pauvre sans le consoler, si nous le pouvons, ni un homme ignorant sans lui apprendre en peu de mots les choses qu’il faut qu’il croie et qu’il fasse pour son salut ».

Ceci nous amène au service spirituel.

2. En ce qui concerne le service spirituel.

Assister les pauvres, les malades, les mourants, c’est aussi penser à leur salut éternel, les présenter à notre Père du ciel, comme il l’écrivit le 20 novembre 1644 au supérieur de Montmirail, Guillaume Delville où chez les nobles aussi il y avait des malades¹⁵ :

« Béni soit Dieu de ce que la noblesse vous réclame aussi en sa maladie ! C’est une bonne œuvre et le plus efficace moyen de coopérer à leur salut. S’ils guérissent, vous leur faites prendre résolution de mieux servir Dieu et prendre une meilleure forme de vivre ; et s’ils meurent vous les mettez entre les mains de la

¹⁴ SV, XI, 341-342

¹⁵ SV, II, 493-494.

miséricorde de Notre-Seigneur. Je souhaite bien qu'on fasse de même vers les pauvres, autant que faire se pourra ».

Retenons cette belle expression, « **les mettre entre les mains de la miséricorde de Notre-Seigneur** ».

Le grand but de Monsieur Vincent fut d'instruire à la fois les fidèles et le clergé, surtout dans les campagnes, délaissées alors par le clergé, qui préférait trouver des postes en ville et de poursuivre une prière ardente pour le salut du monde, pour tous, la conversion des pécheurs, le retour des hérétiques à l'Église.

L'enseignement avait plusieurs destinataires : • les chrétiens déjà un peu instruits et en bonne voie, • les pécheurs, • les ignorants, • enfin ceux qui ont été instruits dans l'erreur, dans l'hérésie. "Hérésie", vient du grec "haïresis", qui veut dire choix, un hérétique est très rarement entièrement dans l'erreur, ce qu'il croit est aussi enseigné par l'Église, mais il refuse de croire une partie de ce que l'Église enseigne, et qui se trouve dans l'Écriture Sainte.

Pour ce qui est des grands pécheurs assignés à comparaître au tribunal, il écrit à Pierre Cabel, supérieur à Sedan, le 28 décembre 1658, qu'il est convenable de demander à des juges de l'indulgence pour un criminel, alors c'est un même acte qui est intercession pour les coupables et acte de miséricorde¹⁶ :

« C'est le propre des prêtres de procurer et faire miséricorde aux criminels, et ainsi vous ne devez pas refuser toujours votre assistance à ceux qui réclament votre entremise, surtout quand il y a plus de malheur que de malice en leur crime. [...] Vous pourrez donc le faire quand vous verrez que le cas le mérite, et vous pourrez informer l'esprit des juges en leur disant que ce n'est point votre dessein de protéger le crime, mais d'exercer miséricorde, en la demandant pour les coupables et la requérant pour les innocents, selon l'obligation de votre état ».

La prière pour les pécheurs est pour tous, y compris pour des suicidés, comme il l'écrit à Edme Jolly, supérieur à Rome, auquel il répond le 4 avril 1659¹⁷ :

« Dieu fasse miséricorde à ces personnes mortes dont vous me parlez, particulièrement à ce misérable qui s'est fait mourir, s'il a eu quelque moment pour se reconnaître ».

¹⁶ SV, VII, 426.

¹⁷ SV, VII, 481.

Quant aux relations avec les hérétiques, disciples de Jean Calvin, il éclaire ainsi Jean Martin, le 23 mai 1659, en lui rappelant que d'une part, nous devons attendre les occasions, et d'autre part attendre l'issue en sachant qu'elle ne dépend pas de nous¹⁸ :

« La conversion des hérétiques aussi bien que des pécheurs est un effet de la pure miséricorde de Dieu et de sa toute-puissance ».

On peut aussi faire œuvre de miséricorde seulement par la prière, quand on est malade, infirme, ou au cloître, prier non seulement pour la conversion des pécheurs mais pour la sanctification de tous, comme il l'écrit à Étienne Blatiron, supérieur à Gênes, le 25 septembre 1648¹⁹ :

« Je suis fort consolé du bon ordre que Monseigneur a résolu de mettre au séminaire en leur faisant faire des exercices spirituels. Je prie Notre-Seigneur de les sanctifier par sa sainte miséricorde ».

La prière n'agit pas par elle-même, elle n'est qu'un appel à la miséricorde de Dieu, ce n'est pas nous qui agissons, c'est Dieu - mais il attend tout de même notre prière. Il le rappelle au supérieur de la maison de Gênes, Étienne Blatiron, le 14 février 1648²⁰ :

« Les grâces que Dieu verse sur vos travaux sont des effets de sa pure miséricorde et non de nos chétives prières ».

Enfin, pour que notre prière soit vraie, pénètre notre vie, il est nécessaire de suivre Jésus jusqu'au bout, il l'a demandé, lui qui a réalisé le salut de l'humanité, en expiant les péchés du monde sur la Croix : nous offrir nous-mêmes, avec les croix que la vie nous fournit.

C'est jusque-là que nous avons à le suivre, comme il l'a dit : « si quelqu'un veut me suivre, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive²¹ ».

Nous pouvons conclure par ces paroles de Vincent aux Filles de la Charité, huit mois après leur fondation, sur leur *Règlement*, 31 juillet 1634²² :

¹⁸ SV, VII, 567-568.

¹⁹ SV, III, 375.

²⁰ SV, III, 275.

²¹ MATTHIEU, 16, 24 ; MARC, 80 34 ; LUC, 9, 23.

²² SV, IX, 5-6

« Mes filles, sachez que, quand vous quitterez l'oraison et la sainte messe pour le service des pauvres, vous n'y perdrez rien, puisque c'est aller à Dieu que servir les pauvres ; et vous devez regarder Dieu en leurs personnes. Soyez donc bien soigneuses de tout ce qui leur est nécessaire, et veillez particulièrement à l'aide que vous leur pouvez donner pour leur salut, qu'ils ne meurent pas sans les sacrements. Vous n'êtes pas seulement pour leur corps, mais pour les aider à se sauver. Supportez leurs petites humeurs, encouragez-les à bien souffrir pour l'amour de Dieu, ne vous courroucez jamais contre eux et ne leur dites point de paroles rudes ; ils ont assez à faire de souffrir de leur mal. Pensez que vous êtes leur ange gardien visible, leur père et mère, et ne les contredites qu'en ce qui leur est contraire ; ... Pleurez avec eux ; Dieu vous a constituées pour être leur consolation ».

Bibliographie

Par le Père Pierre Coste : *Saint Vincent de Paul, Correspondance, Entretiens, Documents*, abrégés en SV et le chiffre, de SV I à VIII et XV.

Correspondance, SV I à VIII, et un supplément, SV, XV.

Entretiens aux Filles de la Charité, SV, IX et X.

Entretiens aux Missionnaires (Prêtres et Frères), SV, XI et XII.

Documents, personnels - de la Congrégation de la Mission - des Filles de la Charité - et des Confréries de Charité, SV, XIII.

Enfin un volume de Table, SV, XIV.

Pierre COSTE, *Monsieur Vincent, le grand saint du grand siècle*, trois volumes.

Marie-Joëlle GUILLAUME, *Vincent de Paul un saint au grand siècle*, chez Perrin, 1915.